

Conseil Municipal du 24 mai 2013

- Approbation de la convention à intervenir avec la société « Neige – Soleil – Tourisme – Loisirs » (N.S.T.L.) en vue de l'organisation des classes de neige 2014 à Saint-Michel de Chaillol (Hautes-Alpes). Fixation du montant de la participation de la commune à 70,00 € par jour et par personne. Cette dépense comprend notamment :
 - les trajets aller/retour par car ;
 - l'hébergement et la pension complète ;
 - le personnel d'encadrement ;
 - les cours de l'École de Ski Français avec passage des étoiles E.S.F..Fixation de la participation financière des familles suivant la grille des quotients familiaux – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Décision d'abaisser les tarifs de la restauration scolaire de 10 %, à compter de la rentrée scolaire au 1^{er} septembre 2013 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Décision d'abaisser les tarifs de la garderie et de l'étude surveillée de 10 %, à compter de la rentrée scolaire au 1^{er} septembre 2013 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Décision d'abaisser les tarifs du centre de loisirs de 10 %, après la fin de la période scolaire au 8 juillet 2013 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Tirage au sort, réalisé publiquement, à partir de la liste électorale de la Commune, de neuf électeurs appelés à constituer la liste préparatoire pour la formation du Jury d'Assises 2014.

- Fixation à 45 € de la tarification des plaquettes d'identification du Jardin du souvenir (site cinéraire accueillant les cendres des défunts) situé dans le Cimetière du Pont de Chevreuse – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Transfert provisoire de la Halte-garderie dans les locaux du centre de loisirs « La Farandole » pendant toute la durée des travaux de création de la Crèche multi-accueil, jusqu'à la fin des dits travaux prévue début 2014 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.

- Passation d'avenants aux marchés des travaux d'extension et de réhabilitation de l'Hôtel de Ville pour les lots (3) Terrassement – gros œuvre, (4) Charpente bois – couverture, (6) Menuiseries extérieures – verrière, (8) Menuiserie intérieure, (9) Serrurerie – Métallerie, (11) Plafonds suspendus, (13) Peinture, (16) Aménagements extérieurs – VRD, (17) Ascenseur, (19) Chauffage ventilation, (20) Électricité – *(délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions)*.